

Poste à pourvoir	Chef de la mission sécurité et sûreté biologique et Chef du service Animalerie (H/F)
Catégorie d'emploi	Agent contractuel de catégorie 1 ou agent titulaire de catégorie A
Type de contrat	CDI, détachement, affectation
Localisation	Maisons-Alfort (94)
Prise de fonction	Dès que possible
Rémunération	<i>selon l'expérience et le niveau de formation par référence aux grilles indiciaires des agences sanitaires, en application du décret n° 2003-224 du 7 mars 2003, ou selon statut particulier si fonctionnaire.</i>

L'AGENCE ET L'ENTITÉ D'AFFECTATION

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) est un établissement public administratif placé sous la tutelle des ministères chargés de l'Agriculture, de la Consommation, de l'Environnement, de la Santé et du Travail. Elle intervient dans les domaines du travail, de l'environnement, de l'alimentation, de la santé et du bien-être des animaux, de la santé des végétaux avec un objectif prioritaire : contribuer à assurer la sécurité des travailleurs et des consommateurs. Pour élaborer des recommandations de santé publique, l'Anses met en œuvre une expertise scientifique indépendante, pluridisciplinaire, collective et contradictoire. Elle s'appuie sur un réseau de 11 laboratoires de référence et de recherche sur 18 sites. Ils ont des missions d'expertise, de surveillance épidémiologique, d'alerte et de conseil scientifique et technique. Ils assurent, ainsi, un rôle essentiel dans la qualification des dangers par la collecte des données issues des réseaux de laboratoires agréés.

L'Anses en chiffres

- 1350 agents
- 800 experts extérieurs mobilisés
- 132 millions d'euros au budget annuel
- 13 800 avis émis depuis 1999
- 65 mandats de référence nationale
- 6 millions d'euros/an en soutien aux appels à projets de recherche

Pour en savoir plus : www.anses.fr

Entité recruteuse

Laboratoires de santé animale et de sécurité des aliments
Service animalerie et mission sécurité et sûreté biologique

Missions / contexte

Le service biosécurité/biosûreté du laboratoire de santé animale intègre la gestion de l'animalerie (responsabilité hiérarchique d'un agent et coordination technique d'un second agent) et la surveillance et bonne marche des infrastructures confinées des deux laboratoires ANSES du site de Maisons Alfort. Le responsable de service est ingénieur biosécurité (« Biorisk officer » au sens de la réglementation européenne pour la manipulation du virus aphteux) pour l'activité fièvre aphteuse.

Missions

Sous l'autorité des directeurs de laboratoires, le chef de la mission et du service est chargé de piloter une structure d'expérimentation animale dans le cadre d'activités de recherche et d'expertise et de piloter la mission risque biologique du site des laboratoires de Maisons-Alfort, notamment en ce qui concerne la manipulation du virus vivant de la fièvre aphteuse telle que définie par la directive CE n°2003-85 et du décret du 19 octobre 1987 modifié. En lien avec le Délégué à la prévention des risques professionnels, il est également en charge du dossier TMD 'Transport des Marchandises Dangereuses) pour environ 10% de son temps de manière transversale pour les laboratoires de l'Anses.

Activités principales :

- Faire appliquer les réglementations liées aux risques biologiques et à l'hygiène et la sécurité
- Assurer l'application d'un dispositif d'hygiène et de sécurité
- Assurer le suivi des agréments, d'autorisation de manipuler (MOT, OGM...) et être l'interlocuteur technique lors d'inspection ou de contrôle. Aider les scientifiques à la rédaction des dossiers.
- Assurer des audits internes liés aux missions
- Appliquer et faire appliquer les réglementations liées aux activités d'expérimentation animales, OGM, MOT.
- Organiser les moyens techniques et humains
- Gérer les budgets alloués aux activités d'expérimentation
- Développer et adapter des techniques d'expérimentation aux modèles animaux
- Organiser la surveillance de l'état sanitaire des animaux et mettre en place les actions correspondantes ou correctives
- Suivre l'état de bon fonctionnement de la structure lié à l'expérimentation animale et aux risques biologiques
- Valoriser scientifiquement et techniquement la structure
- Assurer des formations régulières aux agents dans le domaine de biosécurité et biosûreté
- Porter des projets à l'international dans le domaine de la biosécurité (OIE, OMS)
- Participer au comité des risques biologiques de l'ANSES.

Activités

- Piloter le comité des risques (biosécurité, risques psychosociaux, risques déontologiques, éthiques) du laboratoire de santé animale:
 - Organiser le comité en lien avec la direction du laboratoire de santé animale
 - Etre délégué aux risques pour le laboratoire de santé animale
 - Suivi des actions en matière de risques.
- Assurer le développement de nouvelles méthodologies de gestion des biorisques (recherche et développement) en lien avec les équipes de microbiologie.
- Participer aux actions de communication en matière de biosécurité notamment dans des congrès adaptés.
- Animer la thématique TMD au sein des laboratoires de l'Anses en lien avec le Délégué à la prévention des risques professionnels.

Conditions particulières

Travail en milieu confiné (visite de zones protégées). Contact avec des animaux de laboratoire (gestion de l'animalerie).

Le titulaire de ce poste est soumis à une Déclaration publique d'intérêts*.

Des déplacements ponctuels sont à prévoir sur les autres sites de l'Anses.

Il devra suivre les formations à l'habilitation au transport des marchandises dangereuses par voie aérienne maritime terrestre et ferroviaire.

* Cette démarche s'inscrit dans le cadre des règles de déontologies de l'Anses. Elles garantissent le respect des obligations notamment d'indépendance et de réserve de ses agents.

PROFIL RECHERCHÉ

Diplômes requis : BAC + 5, Master en microbiologie, docteur en médecine vétérinaire, habilitation expérimentation animale.

Expériences similaires

- Expérience appréciée dans le domaine de l'expérimentation animale, de la biologie animale
- Expérience en microbiologie
- La connaissance des risques biologiques (réglementation, mesures de confinement, OGM, MOT, maladies épizootiques) et de la thématique TMD serait un plus

Compétences

- Connaissances de la réglementation (expérimentation animale ; Hygiène, Sécurité, Environnement, ...)
- Connaissance des pratiques en expérimentation animale
- Bonne connaissance des techniques de suivi et de manipulation des animaux Aptitudes relationnelles et goût pour le travail en équipe
- Capacité d'analyse et de synthèse
- Aptitudes à la communication orale
- Maîtrise de l'outil informatique (pack office, pro logiciels, logiciels)
- Aptitude organisationnelle, rigoureux(se) et dynamique,
- Force de proposition
- Anglais (oral et écrit/ niveau intermédiaire)

POUR POSTULER

Date limite de réponse : 20/11/2019

Renseignements sur le poste : Pascal.boireau@anses.fr, Laurent.laloux@anses.fr,
Catherine.Lambert@anses.fr

Adresser les candidatures par courriel (lettre de motivation + cv + formulaire de mobilité interne) en indiquant la référence 201X-xxx à :

recrutement@anses.fr